



Organisation
internationale
du Travail



Projet MAP'16 Maroc

Renforcement des capacités des associations locales

Réf : PO N° 40310858 / 0

- **Livrable 4** : Rapport des 3 ateliers de formation (12 sessions de formation à distance) au niveau des trois zones d'intervention.

Le financement du projet MAP'16 est assuré par le Département du travail des États-Unis sous le numéro d'accord de coopération IL-30147-16-75-K-11. 100% du budget est financé par des fonds fédéraux, pour un montant total de 22,4 millions de dollars. Ce projet mondial a une composante Maroc géré par le BIT pour un budget total de 362 mille dollars.

Ce produit ne reflète pas l'avis ou les politiques de l'USDOL, et la mention de noms ou produits commerciaux ou d'organisations n'implique pas l'approbation du Gouvernement des USA.

1. Contexte d'organisation de l'atelier

Le projet MAP'16 Maroc a élaboré un plan de communication pour lutter contre le TETD (travail des enfants dans le travail domestique). En plus des actions de sensibilisation de l'opinion publique, ce plan comprend des actions de sensibilisation en collaboration avec les associations, au niveau de : Rabat-Salé-Témara, Kénitra-Sidikacem-Sidislimane et Marrakech-Safi. Ainsi, le projet MAP'16 Maroc a lancé un programme de renforcement des capacités des associations, au niveau des zones retenues, en matière de conception et de mise en œuvre des actions de sensibilisation pour contribuer à la lutte contre le TETD.

Le besoin en actions de sensibilisation dans le contexte actuel est plus indispensable que jamais pour la prévention contre le TETD, vu l'importance du risque de déperdition scolaire, qui aurait tendance à s'aggraver avec l'instauration d'un enseignement à distance, après la déclaration de l'état d'urgence sanitaire au Maroc contre la propagation du covid19. Etant cette situation d'urgence sanitaire, l'encadrement de la formation et l'accompagnement des associations partenaires seront assurés à distance, à travers une plateforme de discussion (DISCORD).

Cet atelier a été préparé et encadré dans le cadre de ce programme, en collaboration avec la coordinatrice nationale du projet MAP16 et les associations coordinatrices au niveau des trois zones, qui ont contribué à la mobilisation des participants et l'organisation des sessions à distance.

L'objectif du programme (de la mission de consultation) est de contribuer à la lutte contre le TETD au niveau des trois zones d'intervention du projet MAP16 Maroc, en renforçant les capacités des associations partenaires en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des actions de sensibilisation contre le TETD.

Le 1^{er} résultat attendu est relatif au renforcement des capacités de 12 associations partenaires au niveau de chaque zone d'intervention, dont une association coordinatrice, en matière de préparation et d'animation des séances de sensibilisation dans le domaine de lutte contre le TETD.

Dans ce cadre, il a été prévu, dans le cadre d'une mission de consultation, de :

- . Préparer un manuel de formation (guide participant) au thème : préparation et animation des séances de sensibilisation en matière de lutte contre le TETD.
- . Encadrer un atelier de formation par zone d'intervention. Cet atelier sera organisé à distance à travers une plateforme de discussion (DISCORD), après la constitution de 2 groupes par zone d'intervention : 12 participants par groupe (6 associations)
- . Elaborer un rapport synthétique des sessions de formation à distance, organisées au niveau des trois zones d'intervention.

Les associations locales au niveau des zones retenues par le projet MAP16 Maroc ont participé à un 1er atelier de formation, dont l'objectif est de permettre aux participants de bien assimiler l'importance de la communication en matière de sensibilisation contre le TETD tout en utilisant les dispositions de la nouvelle loi 19-12 sur le travail domestique.

L'encadrement des travaux de cet atelier a permis à chaque association de sortir avec une 1ère ébauche d'un plan de sensibilisation pour la sensibilisation en matière de lutte contre le TETD. L'accompagnement post-atelier a permis d'appuyer les associations pour compléter l'élaboration et la planification de leurs actions de sensibilisation contre le TETD.

Même avec des plans limités en termes de ciblage et de temps, ces associations ont besoin d'un appui pour concrétiser leurs actions de sensibilisation au niveau de leur zone d'intervention. Par ailleurs, malgré une longue expérience dans le domaine de lutte contre le travail des enfants, les associations coordinatrices ont toujours besoin d'un appui pour améliorer l'utilisation des supports et élaborer des référentiels d'intervention en matière d'animation des séances de sensibilisation pour la lutte contre le TETD.

Ainsi, le projet MAP16 Maroc envisage de les appuyer en matière de préparation et d'animation des séances de sensibilisation pour la lutte contre le TETD.

L'objet du 2ème atelier intitulé « préparation et animation des séances de sensibilisation en matière de lutte contre le TETD » est de permettre aux participants d'échanger, discuter et maîtriser les supports de communication pour la sensibilisation à travers un ensemble d'exercices pratiques.

L'accompagnement post-atelier permettra d'appuyer les participants pour élaborer les fiches techniques et scénarios pédagogiques des prochaines séances de sensibilisation prévues dans le cadre des plans d'actions des associations partenaires.

2. Dates d'organisation des sessions par zone d'intervention

Ce 2^{ème} atelier a été organisé en quatre sessions à distance, à trois reprises, en collaboration avec les associations coordinatrices au niveau des zones d'intervention :

- Du 23 au 26 juillet 2020, en collaboration avec l'Organisation de Scoutisme Mohammedia Marocaine (OSMM).
- Du 15 au 18 septembre 2020, en collaboration avec l'association ALKARAM pour les enfants en situation difficile.
- Du 22 au 25 septembre 2020, en collaboration avec l'association marocaine d'aide aux enfants en situation précaire (AMESIP).

3. Objectifs de l'atelier (résultats attendus sur le plan pédagogique)

- Les participants échangent leurs connaissances et expériences en matière de préparation et d'animation des séances de sensibilisation, notamment en matière de lutte contre le TETD.

- Les participants sont en mesure d'identifier les notions et concepts de base relatifs au TETD et les thèmes et données connexes et les dispositions juridiques et réglementaires à prendre en considération pour la formulation des messages de sensibilisation.

- Les participants sont en mesure de présenter /citer :
 - . Les points de convergence et de divergence, en matière d'animation des séances de sensibilisation, entre les enfants et les adultes.
 - . Les qualités et les fonctions d'un animateur des séances de sensibilisation
 - . Les tâches de préparation d'une journée de sensibilisation
 - . Les composantes d'un scénario d'animation d'une séance de sensibilisation
 - . Les étapes du processus de documentation et d'évaluation d'une séance de sensibilisation

- Les participants sont en mesure de présenter comment préparer et utiliser les supports ci-après pour l'animation des séances de sensibilisation.
- . Le questionnement, l'écoute active et la reformulation
- . Le débat
- . Le collage
- . L'image
- . L'histoire et l'écriture
- . Le jeu des rôles

4. Organisation et outils d'animation des sessions

Les sujets prévus dans le cadre de cet atelier de formation ont été abordés en quatre sessions de formation à distance afin de respecter les consignes des autorités, relatives à la prévention contre le Covid19.

L'encadrement à distance a été assuré grâce à une plateforme de discussion sur Internet, intitulée (Discord).

Ainsi, après le contact des associations et la présentation des conditions de participation et de la programmation des sessions organisées à distance, une liste des participants a été finalisée et transmise à l'administrateur de la plateforme pour intervenir en cas de problème technique au niveau du processus de connexion.

Discord fonctionne sur Windows, macOS ainsi que sur les mobiles (Android, IOS) et permet de communiquer en groupe par voie orale, textuelle ou par vidéo. Pour télécharger Discord, il suffit d'accéder à <https://discordapp.com/download> (voir présentation Discord en annexe1).

Une fois la liste établie, les participants sont répartis pour constituer 2 groupes de discussion par zone d'intervention. Les membres de chaque groupe reçoivent le programme des sessions, le lien de connexion et un guide qui explique le processus d'inscription sur DISCORD, tout en spécifiant l'affectation au groupe de discussion. Ainsi, l'ensemble des participants sont répartis sur 6 groupes de discussion sur la plateforme.

Le 2^{ème} contact des participants a été consacré à la présentation des instructions à suivre pour organiser la discussion sur la plateforme et la communication des dates et heures aux membres des groupes constitués :

- . Du 23 au 26 juillet 2020 : groupe1 (matin) et groupe2 (après-midi)

. Du 15 au 18 septembre 2020 : groupe3 (matin) et groupe4 (après-midi)

. Du 22 au 25 septembre 2020 : groupe5 (matin) et groupe6 (après-midi)

Chaque groupe a participé à 4 sessions pour aborder l'ensemble des sujets prévus dans le cadre de l'atelier, à raison de 3 heures par session et par groupe (2 groupes par jour).

La logique d'encadrement de cet atelier est de permettre d'abord aux participants de comprendre qu'ils ne peuvent pas encadrer une séance de sensibilisation sans être outillés sur le plan du contenu (maîtrise du sujet et disponibilité des données) avant de chercher les outils d'animation.

A cet effet, le formateur a commencé par aborder (rappeler) les thèmes, les notions et concepts de base relatifs au TETD, ainsi que les dispositions juridiques réglementaires nécessaires à être bien assimilés par l'animateur, qui est appelé à fournir plus d'efforts en matière de recherche et collecte des données pour enrichir ces connaissances et avoir une matière pour la formulation des messages de sensibilisation.

Dans ce cadre le formateur a focalisé dans un premier temps sur l'identification des groupes cibles et des thèmes qui seront abordés par les animateurs par groupe cible. A partir de ces données les participants ont réalisé l'importance d'enrichir leurs connaissances sur le thème central (TETD) et les thèmes connexes TETD, sur le plan des notions de base, des définitions, des statistiques, des expériences, des cas d'étude ou de témoignage et d'investir les données relatives à ces thèmes pour la formulation des messages de sensibilisation.

Les notions de base repris dans ce cadre sont :

. La notion du TE et les notions connexes en se référant aux normes internationales, notamment les conventions de l'OIT et aux normes nationales (code du travail).

. Les formes du travail des enfants au Maroc, dont le travail domestique, ainsi que les spécificités, les causes et les effets de cette forme.

. Les dispositions juridiques et réglementaires relatives à la protection des enfants (loi 19-12 et ses décrets d'application).

Les participants ont assimilé les éléments qui expliquent l'importance de la sensibilisation en matière de lutte contre le TETD, dans le contexte actuel, après la discussion des caractéristiques, des causes et des conséquences du TETD. Ils ont assimilé également qu'ils sont appelés à enrichir et exploiter les données

dont ils disposent ainsi que les dispositions juridiques pour animer des séances de sensibilisation avec les groupes cibles.

Cet exercice de rappel a permis d'introduire le thème de l'animation des séances de sensibilisation en matière de lutte contre le TETD.

L'option pour une organisation des sessions à distance a limité les outils et supports adoptés pour l'animation des séances. Ainsi, le formateur a proposé un scénario d'animation basé sur le brainstorming, le questionnement, l'exercice individuel, l'exposé-discussion plénière.

Par ailleurs, le formateur invite les associations à partager leurs expériences en plénière afin d'identifier les principales pratiques et méthodes avant de résumer les éléments présentés et passer à l'exposé (PPT) de la méthode proposée pour mieux investir les outils d'animation des séances de sensibilisation.

5. Participants (voir liste de présence en annexe 1)

Zone Kénitra Sidi Kacem et Sidi Slimane

29 participants ont pris part aux travaux des quatre sessions organisées à distance du 23 au 26 juillet 2020 (13 femmes et 16 hommes), représentant 17 associations.

Les associations représentées à l'atelier se répartissent au niveau de la région comme suit :

Kénitra Mehdiya : OSMM, KALAM DAHABI, CFIJ, AJI NTAOUNOU, INTILAQA

Benmansour : AL AHD AL JADID, APTE CIbnHaitam

Mnasra : MENASRA, FOUARATES

Sidi Allal Tazi : ATTAOUASOL, RCSSF

Sidi Med Lahmer : ENNASR

Sidi Yahia Gharb : APTE SSDouighar, SFAFAA, KIRAA

Belaksiri : SEBOU, ATHMB

Zone Marrakech - Safi

28 participants ont pris part aux travaux des quatre sessions organisées à distance du 15 au 18 septembre 2020 (10 femmes et 18 hommes, représentant 12 associations.

Les associations représentées à l'atelier se répartissent au niveau de la région comme suit :

- . Marrakech : ALKARAM, BARAKA IDMANE, UPE, OSMM
- . Tamansourt : APTE Collège MH
- . Oulad Hassoun : KADIR
- . Ait Ourir : OMEF et MADARATES
- . Tamlalte : IBDAATES
- . Sidi BouOthmane : AJIAL et ANEC
- . Chichaoua : ARIJ

Zone Rabat – Salé - Témara

23 participants ont pris part aux travaux des sessions organisées à distance du 22 au 25 septembre 2020 (06 femmes et 17 hommes), représentant 11 associations. Les associations représentées à l'atelier se répartissent au niveau de la région comme suit :

Rabat Youssoufia : AMESIP

Témara : OSP, ABAAD, FADAA, AL AHD JADID

Ain Aouda : ATTADAMOUN

Salé : ASSIDQ et ALITAR, AL KACHF AL MOUNIR, NAHDATE ALHAY

Ameur : HORIZONS OUVERTS

6. Programme de l'atelier (voir agenda des sessions à distance en annexe 2)

Session 1 :

- Rappel des concepts et notions de base
- Importance de la sensibilisation en matière de lutte contre le TETD
- Animation des séances de sensibilisation : Enfants **Versus** Adultes
- Qualités et fonctions d'un animateur des séances de sensibilisation

Session2 :

- Préparation d'une journée de sensibilisation
- Elaboration d'un scénario d'animation
- Evaluation d'une action de sensibilisation
- Documentation d'une action de sensibilisation

Session3 :

- Technique du QUESTIONNEMENT en matière d'animation
- Préparation/usage de l'exercice DEBAT en matière d'animation
- Préparation/usage de l'exercice COLLAGE en matière d'animation

Session4 :

- Préparation/usage de l'exercice IMAGE en matière d'animation
- Préparation/usage de l'exercice HISTOIRE en matière d'animation
- Préparation/usage de l'exercice JEU des ROLES en matière d'animation
- Accompagnement post-atelier
- Evaluation des sessions à distance

7. Déroulement des séances

Sesion1 :

Séance1 : Ouverture

L'atelier a été ouvert, lors de sa 1^{ère} session à distance, par Mme Benchekroun, coordinatrice nationale du projet PAM16 Maroc du BIT, qui a souhaité la bienvenue aux participants, pour ensuite rappeler aussi l'évolution du phénomène du TETD au Maroc, d'un sujet tabou et une situation alarmante à une réduction de l'effectif des enfants dans ce secteur (selon les données du HCP) et l'adoption de la loi 19-12 et ses décrets d'application, qui comportent des dispositions protectrices des enfants travailleurs dans le secteur du travail domestique.

Par ailleurs, elle a présenté les objectifs du projet MAP16 Maroc, notamment en matière de communication, tout en expliquant les activités prévues en collaboration avec les associations coordinatrices au niveau des zones d'intervention, et en focalisant sur le rôle des associations, en tant qu'acteurs de proximité, et sur la nécessité de pérenniser les actions de sensibilisation pour la prévention permettant de renforcer les acquis, notamment par l'organisation des ateliers de formation et l'accompagnement des associations partenaires.

A cet effet, elle a rappelé le thème du premier atelier de formation, organisé dans le cadre du projet MAP16, dont l'objectif est de permettre aux participants de bien assimiler l'importance de la communication en matière de sensibilisation contre le TETD. Ainsi, elle a remercié les partenaires qui y ont participé activement et les équipes des associations coordinatrices qui ont contribué à son organisation dans ses trois versions à Marrakech, Kénitra et Rabat.

Ensuite elle a présenté l'objet du 2ème atelier consacré à la discussion des outils de préparation et d'animation des séances de sensibilisation en matière de lutte contre le TETD, tout en expliquant que le projet MAP16 a opté pour l'organisation des sessions à distance afin de concilier entre le respect des consignes des autorités marocaines, suite à l'instauration de l'état d'urgence sanitaire contre le Covid19, et la nécessité d'assurer la continuité, de la mise en œuvre des activités de formation et d'accompagnement.

En dernier lieu, Mme Benchekroun a remercié les participants de leur présence dans ce contexte malgré les problèmes d'ordre technique liés au travail à distance. Elle a dans ce cadre attiré l'attention des participants que l'organisation de ces sessions est un indicateur de notre présence quelques soient les conditions et de notre capacité à s'adapter au changement, tout en gardant devant nous les résultats souhaités. Elle a précisé que le besoin en actions de sensibilisation est devenu actuellement plus indispensable que jamais pour la prévention contre le TETD, vu l'importance du risque de déperdition scolaire, qui aurait tendance à s'aggraver avec l'instauration d'un enseignement à distance, après la déclaration de l'état d'urgence sanitaire au Maroc contre la propagation du **covid19**.

Mme Benchekroun a souhaité pleine succès à cette expérience de formation / accompagnement à distance lancée par le projet MAP16 Maroc.

Séance 2 : Présentation des participants

Afin d'initier l'échange d'expériences, un des objectifs de l'atelier, la parole a été donnée aux participants pour se présenter, à partir des éléments suivants : nom/prénom, qualité et association représentée, expérience en matière d'animation et résultat souhaité de l'atelier.

Cette séance a permis aux associations d'échanger leurs expériences et de présenter les actions d'animation pour la sensibilisation, qu'elles mènent dans leurs domaines d'intervention : animation éducative et culturelle, soutien scolaire, activités artistiques et sportives, colonies de vacances,..... des actions qui contribuent à l'accompagnement des enfants pour renforcer les possibilités de prévention des enfants contre le travail à un âge précoce.

Notons que les sessions organisées à distance du 23 au 26 juillet 2020, les associations de la zone Kénitra SidiKacem et SidiSlimane ont été représentées par des membres bénévoles (09 participants), des membres de bureau (18 participants, dont 3 présidents), 2 coordonnateurs de projets.

Alors que les sessions organisées à distance, du 15 au 18 septembre 2020, les associations de la zone Marrakech Safi ont été représentées par : 1 directrice, 10 éducateurs/trices et travailleurs/ses sociaux ; 6 membres bénévoles, 11 membres de bureau, dont 5 Présidents, 1 Vice-Président et 1 Trésorier.

Concernant les sessions organisées à distance, du 22 au 25 septembre 2020, les associations de la zone Rabat Salé et Témara, ont été représentées par 14 membres de bureau (dont 3 présidents), 3 coordonnateurs de projets et 6 éducateurs/animateurs.

Séance 3 : Objectifs de l'atelier

Les résultats souhaités, lors de la séance réservée à la présentation des participants, ont été notés par le formateur au fur et à mesure des interventions à tour de rôle. Les différents résultats exprimés par les participants peuvent être résumés en ce qui suit :

- Les messages à transmettre aux enfants et aux familles
- Les outils d'intervention bv pour sensibiliser les groupes cibles
- Différence entre les groupes cibles en matière de sensibilisation
- Comment préparer les actions de sensibilisation
- Comment évaluer les programmes de sensibilisation
- Les indicateurs de suivi et d'évaluation des actions de sensibilisation
- Le processus de formulation des messages
- Les compétences à développer chez l'animateur
- Les supports nécessaires pour conduire les rencontres de sensibilisation
- Les types d'alternatives pour convaincre les enfants et les familles
- Comment travailler en partenariat avec les acteurs locaux
- Les possibilités de collaboration entre les associations

La présentation des objectifs de l'atelier (PPT), a permis au formateur de mettre en valeur leur concordance avec les résultats souhaités exprimés par les participants.

Après la présentation de l'agenda de l'atelier, le formateur a expliqué la méthodologie de travail à distance et les règles à respecter pour l'organisation des discussions sur la plateforme Discord : entrée /sortie au vocal, activation du micro et prise de parole, rédaction des messages écrits, affichage du PPT.

Ceci dit, le formateur a suggéré de limiter le temps réservé à chaque intervention pour permettre une participation active des représentants des associations aux discussions.

Par ailleurs, le formateur a attiré l'attention des participants à l'importance de garder le contact et l'échange après l'atelier, d'abord, via le groupe WhatsApp et le courrier électronique, pour compléter et approfondir l'explication des questions traitées et réussir l'accompagnement post-atelier relatif à la préparation des fiches techniques des activités d'animation et des scénarios pédagogiques pour conduire l'animation des séances.

Séance 4 : Rappel des notions de base

Après la présentation de l'objet de la séance en guise d'introduction, les participants ont été invités à un brainstorming sur : les groupes cibles des actions de sensibilisation en matière de lutte contre le TETD et les sujets ou contenus des messages par groupe cible. Les réponses des intervenants ont identifié les principaux groupes cibles : enfants travailleurs ou à risque, les familles et les employeurs (familles d'accueil) ainsi que l'importance de la scolarisation, les risques du TETD et les dispositions de la loi 19-12 comme sujets de base pour la formulation des messages de sensibilisation.

A cet effet, le formateur a attiré l'attention des participants sur la nécessité d'enrichir leurs connaissances sur les notions de base relatifs au sujet du TETD et autres sujets connexes, y compris le cadre juridique et réglementaire, et les exploités au mieux pour la formulation des messages de sensibilisation.

Ainsi, Ils ont assimilé l'importance d'aborder dans un premier temps, à titre de rappel, les notions de base relatives au TETD. Ce qui nous permettra aussi de tenir en compte la nécessité de mettre à niveau les connaissances entre les participants qui ont été présents au 1^{er} atelier et les nouveaux participants.

Ainsi, le formateur, a fait un exposé en PPT en regroupant les éléments ressortis après une séance de questions/réponses autour des notions de base :

- . Définition de l'âge selon la CDE, définition du TE, selon la C138 et C182 de l'OIT et le code du travail au Maroc tout en précisant la différence entre travail acceptable et travail non acceptable et la notion des PFTE.
- . Formes du TE au Maroc et les types de risques inhérents à chaque forme et qui expliquent cette qualification.
- . Définition du TETD, spécificités, principales causes et conséquences de cette forme de TE.
- . Cadre juridique et réglementaire : les dispositions de la loi 19-12 et ses décrets d'application, relatives à la protection des enfants.

Séance 5 : Importance de la sensibilisation pour la lutte contre le TETD

Après la présentation de l'objet de la séance, le formateur a invité les participants à ressortir, à partir de ce qu'ils ont discuté comme notions de base, les éléments qui expliquent à leur avis l'importance de la sensibilisation pour la lutte contre le TETD.

Les participants ont mis l'accent plus sur le contexte actuel marqué par l'instauration de la scolarisation à distance avec toutes ses difficultés et les risques d'augmentation des taux de déperdition scolaire, notamment en milieu rural. D'autres interventions ont soulevé le caractère invisible du TETD qui nécessite des actions de sensibilisation pour pouvoir approcher les quartiers concernés et les familles d'accueil.

Le formateur a complété les éléments identifiés et a présenté une synthèse des éléments qui expliquent cette importance, en focalisant sur :

- . Le taux élevé de déperdition scolaire au Maroc, notamment en milieu rural et périurbain, qui explique le nombre important des enfants déscolarisés chaque année.
- . La faible communication entre la famille et l'école pour inciter et accompagner les enfants à continuer leur parcours scolaire.
- . Les difficultés d'accès aux foyers pour identifier les enfants, les retirer et les accompagner.
- . La faible mobilisation des services publics concernés.
- . Les dispositions de la loi 19-12 et ses décrets d'application, méconnues parmi les groupes cibles concernés.

Séance 6 : Animation des séances de sensibilisation : Enfants Vs Adultes

Le formateur a rappelé les groupes cibles des actions de sensibilisation en matière de lutte contre le TETD et a expliqué que les animateurs seront appelés à travailler avec les enfants et les adultes. Ainsi, il a invité les participants à identifier les points de convergence et divergence en matière d'animation des séances de sensibilisation entre ces deux groupes cibles (enfants à risque et leurs familles).

Les réponses des participants ont concerné plus les spécificités des deux groupes, notamment en termes d'ouverture, d'expérience dans la vie, et des besoins pour l'apprentissage. Le formateur a expliqué qu'il est important de prendre en considération ces caractéristiques et ces différences lors de la conception et la reformulation des messages, l'élaboration des outils

d'animation et les préparatifs pour l'organisation des rencontres de sensibilisation.

Ainsi, l'attention doit être portée sur :

- . La simplification des messages, tant pour les enfants que pour les adultes.
- . Prendre en considération certaines contraintes chez les adultes tel l'analphabétisme.
- . Adoption d'une approche progressive avec les adultes, notamment pour les sujets sensibles qui touchent aux normes culturelles et sociales.
- . Prévoir des outils adaptés aux adultes tels les affiches, les projections vidéo, les témoignages, les contes et le débat.
- . Donner la parole aux adultes pour fixer la date, l'heure et l'endroit de la rencontre.
- . Prévoir des activités de distraction pour motiver les enfants à participer aux séances de sensibilisation.

Séance 7 : Qualités et rôles de l'animateur

Après la présentation de l'objet de la séance, le formateur a initié une discussion sur l'importance du rôle de l'animateur. Les intervenants ont considéré que l'animateur est au centre de toute opération d'animation car c'est lui qui peut réussir ou faire échouer cette action. Ainsi, il a invité les participants à réfléchir en exercice individuel sur les qualités et les rôles de l'animateur.

Les réponses relatives aux qualités ont focalisé plus sur la maîtrise du sujet et des outils d'animation. Le formateur a complété par d'autres qualités : être sérieux, avoir une bonne réputation, avoir l'énergie physique, avoir un discours conforme aux différentes situations, respecter les groupes cibles, être patient pour réussir sa mission.....Concernant les rôles de l'animateur, les interventions se sont limitées aux tâches demandées lors de la séance. Ces réponses ont été complétée dans le sens que l'animateur a des responsabilités avant (préparation) et après (suivi évaluation) la rencontre.

La présentation PPT a permis au formateur de clarifier plus les qualités et les rôles de l'animateur.

Session 2

Séance 1 : Rappel du déroulement des travaux de la 1^{ère} session

Afin de permettre aux participants de se rappeler des questions discutées lors de la 1^{ère} session et au formateur d'avoir une base pour enchaîner sur le processus

de préparation d'une opération de sensibilisation, son évaluation et sa documentation, cette séance a été réservée à la présentation d'un résumé pour susciter des questions de clarification avant de présenter le programme de la 2^{ème} session. Cela permettra aussi aux participants qui ont des difficultés de connexion de résoudre le problème et être sur le salon vocal du groupe concerné.

Séance 2 : Etapes de préparation d'une action de sensibilisation

Après la présentation de l'objet de la séance le formateur a demandé aux participants de rappeler du rôle de l'animateur avant la rencontre, et identifier les activités à réaliser dans le cadre de la préparation d'une action de sensibilisation. Vu que la plupart des participants ont contribué à l'organisation des événements, ils n'ont pas trouvé des difficultés à énumérer les mesures à prendre et les tâches à effectuer. Certains intervenants ont évoqué l'élaboration d'une fiche technique de l'activité : résultats escomptés, groupe cible, date et lieu d'organisation, sujet et messages, outils de sensibilisation, supports logistique.....

Le formateur a repris la présentation des composantes de la fiche technique de l'activité de sensibilisation, tout en mettant en valeur un outil important lors de la préparation, qui est le scénario pédagogique qui permet de prévoir le déroulement des séances afin de rationaliser le temps disponible et d'atteindre les résultats souhaités et éviter les risques de perte du fil conducteur et d'organiser et maîtriser le déroulement des séances et le groupe cible.

Le formateur a présenté un modèle du scénario pédagogique pour en expliquer les composantes. Il a demandé ensuite aux participants de proposer un groupe cible et un sujet de discussion et réfléchir sur un exemple de scénario pédagogique : Contenu de la séance, résultat attendu, temps nécessaire, méthode et outils d'animation, supports logistiques.

Une fois cet exercice individuel est achevé, le formateur donne la parole aux participants pour présenter et échanger en plénière.

Séance 3 : Evaluation d'une action de sensibilisation

Le partage d'expériences en matière d'évaluation des actions de sensibilisation a montré la faible importance donnée à cet aspect. Le formateur a invité les participants à réfléchir à l'évaluation à partir de trois questions : Pourquoi ? Quoi ? Comment ? Les interventions ont mis l'accent sur son importance pour mesurer le niveau de réalisation des objectifs, identifier les points forts à renforcer et les points faible à améliorer. Certaines interventions ont signalé

qu'il faut prévoir les outils d'évaluation lors de la préparation de la rencontre de sensibilisation.

Le formateur a précisé qu'il faut d'abord différencier entre les résultats à court terme et à moyen terme d'une action de sensibilisation : A court terme on ne peut évaluer que les connaissances (au cours ou à la fin de la séance) alors qu'à moyen terme on peut évaluer le changement des comportements (au cours de la mise en œuvre du programme de sensibilisation). Ainsi, le formateur a expliqué aux participants comment formuler des indicateurs de résultats à court terme (liés aux connaissances et compétences) et à moyen/long terme (liés à l'application des connaissances et compétences).

Après la discussion de la question de la raison d'être (pourquoi ?) le formateur a présenté l'objet de l'évaluation d'une action de sensibilisation. En plus des résultats attendus à court et moyen terme, l'évaluation couvre les questions relatives à l'organisation et l'animation.

Concernant les outils, le formateur a expliqué que, pour le court terme, on peut prévoir cette évaluation au cours (par des questions et des exercices) ou à la fin de la rencontre (par une fiche d'évaluation, entretiens ou une séance plénière). Pour le long terme, il faut prévoir des outils de collecte et des données (questionnaire ou un guide d'entretien) auprès des groupes cibles.

Séance 4 : Documentation d'une action de sensibilisation

Après la présentation de l'objet de la séance, le formateur a invité les participants à réfléchir sur la documentation d'une action de sensibilisation à partir de trois questions : Pourquoi ? Quoi ? Comment ?

Les interventions ont été axées plus sur la raison d'être (pourquoi ?). Les propositions exprimées dans ce cadre se sont limitées à la création d'une base de données, à la constitution d'une mémoire de l'association et à la justification de la mise en œuvre des actions de sensibilisation, notamment quand elles sont réalisées dans le cadre d'un partenariat. Un des intervenants a même affirmé que les actions de sensibilisation ne sont documentées que pour justifier les fonds dépensés pour un organisme d'appui.

Une action de sensibilisation est documentée à partir de : la préparation d'un programme de la rencontre, d'une liste des participants, d'un rapport et des photos du déroulement de l'action.

Dans son intervention, le formateur a complété par la valorisation d'autres aspects, notamment pour capitaliser l'expérience de l'association en matière de sensibilisation, institutionnaliser l'intervention en matière de sensibilisation et

avoir des documents de référence permettant de réduire le temps de la préparation d'une action de sensibilisation afin d'optimiser l'utilisation des ressources.

Par ailleurs, le formateur a expliqué que la documentation ne concerne pas uniquement l'organisation, à partir de l'agenda, de la liste des participants, du rapport et des photos de déroulement. Elle concerne aussi la phase de préparation à travers les PV de réunion de l'équipe de sensibilisation, la fiche technique de l'action, les messages, le scénario pédagogique, les fiches des outils d'animation,.....et le suivi évaluation à travers les fiches et les rapports d'évaluation.

Session 3

Séance 1 : Rappel du déroulement des travaux de la 2^{ème} session

Afin de permettre aux participants de se rappeler des questions discutées lors de la 2^{ème} session et au formateur d'avoir une base pour enchaîner sur les techniques et outils d'animation, cette séance a été réservée à la présentation d'un résumé pour susciter des questions de clarification avant de présenter le programme de la 3^{ème} session. Cela permettra aussi aux participants qui ont des difficultés de connexion de résoudre le problème et être sur le salon vocal du groupe concerné.

Séance 2 : Méthodes et supports d'animation des séances de sensibilisation

Avant d'expliquer la préparation et l'usage des différentes techniques proposées, le formateur a commencé par inviter les participants à énumérer les outils qu'ils ont déjà expérimentés. Ainsi, les participants ont identifié une série d'outils : l'image, le jeu de rôles, la vidéo, l'histoire, le dessin, le débat, l'écriture, les travaux manuel, la production d'affiches,.....

Le formateur a complété les discussions par un exposé sur les outils adoptés pour l'animation des séances de sensibilisation, suivant le contexte d'organisation, le groupe cible, le sujet de la discussion, les résultats attendus, et les moyens d'organisation. Concernant l'animation des séances de sensibilisation en matière de lutte contre le TETD, le formateur a expliqué qu'on peut investir toutes les techniques avec les enfants cibles, se limiter à quelques outils tels le questionnement, l'image, les témoignages ou la projection vidéo pour animer des séances avec les familles des enfants. Concernant les familles

d'accueil, on peut se baser sur le questionnement pour mener les entretiens individuels de sensibilisation.

Ces outils expliqués au formateur sont inspirés du programme SCREAM, élaboré par le BIT dans le cadre de son programme de lutte contre le travail des enfants.

Séance 3 : Technique du questionnement pour l'animation des séances de sensibilisation

Après la présentation de l'objet de la séance, le formateur l'a abordé par un brainstorming sur l'utilité de poser les questions dans une séance de sensibilisation. La majorité des propositions a été axée plus sur la collecte des données et la compréhension du niveau des connaissances des groupes cibles par rapport au sujet discuté. Le formateur a expliqué que les questions nous permettent :

- . d'obtenir l'information qui nous aidera à mieux comprendre un problème ou un point de vue de nos groupes cibles.
- . de lancer le dialogue
- . d'orienter les discussions vers les objectifs
- . d'explicitier le contenu des interventions
- . d'exprimer l'intérêt aux interventions des participants

Après l'explication de l'utilité des questions, le formateur a présenté les formes des questions et la fonction de chaque type en matière d'animation. Ainsi, il a expliqué que les animateurs peuvent commencer au lancement de la discussion par poser des questions ouvertes pour permettre aux groupes cibles d'avoir plus de liberté pour s'exprimer. A partir des points de vue et idées exprimées on peut formuler des questions d'approfondissement pour avoir plus de données. Aussi on peut poser des questions fermées pour avoir des réponses ou des données précises sur lesquelles on peut se baser pour orienter, transmettre un message, prendre un exemple ou présenter une conclusion. Les questions en retour peuvent être utilisées par l'animateur pour éviter de donner son point de vue pour ne pas influencer le groupe ou pour avoir un peu de temps pour organiser ses idées. Le fait de reposer la même question au groupe cible permet aussi d'avoir des éléments sur lesquels l'animateur peut se baser pour faire une synthèse. Les questions directes permettent de faire participer le maximum des membres des groupes cibles et les questions de contrôle permettent de tester si le message est passé et bien assimilé par les groupes cibles.

Après cette présentation, le formateur a attiré l'attention des participants que la pratique du questionnement est conditionné par la pratique de l'écoute active. Ainsi, il a continué par expliquer cette notion et comment les animateurs peuvent bien la maîtriser : écoute, question de clarification, investigation et reformulation (voir supports (guide participant + PPT) en annexe 3).

Séance 4 : Préparation et usage du débat en matière d'animation

Après la présentation de l'objet de cette séance, le formateur a invité les participants à distinguer entre la discussion et le débat.

La majorité des réponses ont été axées sur le volet organisation, pour conclure que le débat est une forme de discussion, souvent organisée autour d'un thème, à laquelle prennent part des personnes ou des groupes ayant des avis, idées, réflexions, opinions divergentes.

En réponse à la question relative à son importance en matière d'animation, pour la sensibilisation contre le TETD, les participants ont affirmé que les groupes cible seront plus sensibilisés et convaincus de la nécessité de lutter contre le phénomène en cherchant à avoir plus d'informations et de connaissances pour développer leurs arguments dans le cadre de l'exercice débat.

Les représentants des associations partenaires du programme BIT-IPEC, notamment OSMM et AMESIP ont partagé avec les participants leur expérience en matière de préparation et de réalisation de cet exercice.

Dans sa présentation PPT, le formateur a expliqué la consistance et l'utilité de cet exercice, comment le préparer et le matériel nécessaire et son déroulement et sa gestion avec les groupes cibles des actions de sensibilisation contre le TETD. (voir supports (guide participant + PPT) en annexe 3).

Séance 5 : Préparation et usage du collage en matière d'animation

Au début de la séance les participants ont essayé de définir la pratique du collage ou la production d'un poster ou d'une affiche : une "mosaïque" de photos, d'images et parfois de parties de textes qui ont été découpés de plusieurs publications et ensuite collés sur une feuille de papier de manière à créer une nouvelle image. Cette technique de création artistique permet de sensibiliser la personne ou le groupe sur le thème, objet du collage.

Les expériences partagées dans ce cadre concernent la conception et la production d'affiches par l'association sur un thème précis et l'utilisation de cette affiche dans les actions de sensibilisation, y compris en matière d'animation.

Une expérience peut être considérée comme similaire est celle partagée par quelques associations et concerne la production d'un dessin par les enfants à la fin de la séance sur le sujet discutés (ce qu'ils ont compris). Les dessins permettent d'évaluer les acquis et de constituer une affiche après le collage de l'ensemble des dessins par l'animateur pour constituer un seul tableau. Cette nouvelle image est partagée ensuite avec les participants à la séance.

Le formateur a expliqué que cet exercice de conception et de production du poster doit être effectué avec les groupes cible eux-mêmes au niveau de l'espace Qui abrite l'activité de sensibilisation.

Dans sa présentation PPT, il a expliqué la consistance de l'exercice (produire deux collages, un sur un thème classique et l'autre sur le travail des enfants), sa préparation par l'équipe d'animation et le matériel nécessaire et son déroulement et sa gestion avec les groupes cibles des actions de sensibilisation contre le TETD. (voir supports (guide participant + PPT) en annexe 3).

Session 4

Séance 1 : Rappel du déroulement des travaux de la 3^{ème} session

Afin de permettre aux participants de se rappeler des questions discutées lors de la 3^{ème} session et au formateur d'avoir une base pour enchaîner sur les techniques et outils d'animation, cette séance a été réservée à la présentation d'un résumé pour susciter des questions de clarification avant de présenter le programme de la 4^{ème} session. Cela permettra aussi aux participants qui ont des difficultés de connexion de résoudre le problème et être sur le salon vocal du groupe concerné.

Séance 2 : Préparation et usage de l'image en matière d'animation

En réponse à la question de l'utilité de l'image en matière de sensibilisation les participants ont énuméré une série d'avantages, notamment : un support de communication universel, compréhensible par tous (quelques soient les caractéristiques du groupe cible). L'image permet de susciter une réaction, et faire réagir le public ou les groupes cibles, les amener à donner leur point de vue.

Les participants ont partagé différentes expériences d'utilisation de l'image en matière de sensibilisation : l'affiche, le dessin ou le coloriage orienté, la photo, la projection vidéo, les dessins animés.....

Le formateur a attiré l'attention des participants que dans ces expériences, l'animateur essaye de lancer la discussion à partir du contenu de l'image qui doit être bien étudié et sélectionné suivant le thème. Cette discussion est menée à partir d'un ensemble de questions préparées à l'avance et administrées par l'animateur suivant les résultats souhaités de l'action. Le même cas pour la projection vidéo ou des capsules : film, documentaire, témoignages.... La même logique doit être respectée : Le contenu de la projection et les questions d'orientation de la discussion.

Lors de sa présentation PPT, le formateur a expliqué que la particularité de cet exercice de l'image est de permettre aux participants (en petits groupes) de formuler eux les questions et répondre à ces questions et partager ces réponses avec les autres participants. Ainsi, il a présenté la consistance de l'exercice qui permet d'élaborer le portrait d'un enfant travailleur, sur la base d'une image, construire et développer le portrait, et présenter le contexte dans lequel vit l'enfant travailleur. L'image est le point à partir duquel les groupes ébaucheront ce portrait, en puisant dans leur imagination et leur créativité.

Le formateur a présenté ensuite comment préparer cet exercice par l'équipe d'animation et le matériel nécessaire, ainsi que son déroulement et sa gestion avec les groupes cibles des actions de sensibilisation contre le TETD. (voir supports (guide participant + PPT) en annexe 3).

Séance 3 : Préparation et usage de l'histoire en matière d'animation

Le formateur a débuté cette séance par une 1^{ère} discussion sur les formes d'utilisation de l'histoire en matière d'animation des séances de sensibilisation. Les expériences partagées par les associations permettent de distinguer entre : la narration, la présentation de l'anecdote ou la lecture d'une histoire avec des messages bien étudiés et formulés. Les témoignages peuvent entrer aussi dans cette catégorie qui couvre aussi la présentation ou la narration avec des dessins animés ou des marionnettes pour certaines tranches d'âge.

La 2^{ème} forme d'utilisation est l'écriture d'une histoire. Cette écriture peut être effectuée en groupe en individuellement.

Concernant l'utilité de l'histoire, discutée dans un 2^{ème} temps, les participants ont confirmé à partir des expériences partagées que le narrateur peut faire passer des messages plus compliqués de façon plus simple. Plus l'histoire touchera le public, plus ce dernier s'identifiera à la cause du narrateur et s'approprie facilement le message. Aussi l'écriture d'une histoire permet d'exprimer les

sentiments, libère l'imagination et la créativité et constitue un signe de prise de conscience et de conviction pour une cause, telle l'éradication du travail des enfants, notamment le TETD, à laquelle doit aboutir le groupe cible.

Au niveau des expériences partagées, les associations recourent aux spécialistes pour animer des ateliers d'écriture pour permettre au groupe cible (les enfants notamment) de développer cette compétence.

Lors de sa présentation PPT le formateur a expliqué que cet exercice d'écriture d'une histoire est fondamental pour la sensibilisation des groupes cibles car ils seront appelés à chercher au fond d'eux-mêmes une expression créative et imaginative.

La particularité de cet exercice est de permettre aussi aux enfants de développer cette capacité à partir d'une méthode simple intitulée « la méthode des 4 carrés ». Le formateur a présenté cette méthode, tout en expliquant aux participants comment préparer cet exercice et assurer son bon déroulement avec les groupes cibles des actions de sensibilisation contre le TETD. (voir supports (guide participant + PPT) en annexe 3).

Séance 4 : Préparation et usage du jeu des rôles en matière d'animation

Au début de la séance le formateur a donné la parole aux participants pour partager leur expérience en matière d'utilisation du théâtre pour la sensibilisation. Etant des associations actives dans le domaine de l'animation éducative et culturelle, et des colonies de vacances, les participants ont partagé entre eux différentes activités réalisées dans ce cadre avec des thèmes variés : pollution, tabac, violence, les drogues, l'égalité, la scolarisation, les droits de l'enfant

Dans la majorité des expériences se sont les équipes (membre de l'association) qui choisissent le thème et l'histoire ou les faits, suivant l'objet de l'activité, et rédigent le scénario avec un spécialiste (membre de l'association) et s'entraînent pour ensuite passer à la présentation devant le public (groupe cible).

Le formateur a attiré l'attention des participants que la particularité de cet exercice est de permettre aux groupes cible eux-mêmes de travailler sur le script et assument ou interprètent les rôles de personnages fictifs, pour les aider à comprendre et à ressentir en quoi consiste le TETD, et ce qu'il peut faire subir aux enfants qui se trouvent dans cette situation. DE cette manière le jeu des rôles accélère le processus de prise de conscience et de mobilisation.

Dans sa présentation PPT, le formateur a expliqué aux participants comment ils peuvent exploiter les histoires déjà écrites par les groupes cible pour ensuite accompagner à développer des scénarios et répartir les rôles.....et comment préparer cet exercice et assurer son bon déroulement avec les groupes cibles des actions de sensibilisation contre le TETD. (voir supports (guide participant + PPT) en annexe 3).

Séance 5 : Programme d'accompagnement après les sessions de formation

Au début de cette séance, le formateur a présenté la logique d'enchaînement des sujets dans ces quatre sessions :

- . Connaître les groupes cibles et les messages à transmettre
- . Les sujets à maîtriser : les notions de base, y compris le cadre juridique
- . La préparation d'une action de sensibilisation, son évaluation et sa documentation
- . L'importance de disposer d'une fiche technique et d'un scénario pédagogique pour réussir l'animation des séances de sensibilisation
- . Les techniques et outils d'animation des séances de sensibilisation

Ensuite, il a informé les participants d'un programme d'accompagnement des participants pour proposer des actions de sensibilisation à partir de leur plan annuel, élaborer leurs fiches technique et scénarios pédagogiques, suivant les thèmes et les groupes cibles.

Le planning sera diffusé aux participants via les groupes whatsApp déjà constitués par les participants par zone d'intervention du projet MAP16 Maroc.

Le formateur a expliqué que la plateforme Discord sera utilisée aussi pour assister et accompagner les associations partenaires. En plus d'un accompagnement direct avec chaque association (via whatsApp), il est prévu d'organiser 3 séances de discussion à distance sur la plateforme **Discord** pour permettre aux associations d'échanger l'expérience en matière d'institutionnalisation du processus d'intervention pour l'animation des séances de sensibilisation contre le TETD, notamment l'expérience d'élaboration des fiches techniques et scénarios d'animation proposés par les associations.

Séance 6 : Evaluation du déroulement et des résultats atteints

Afin de permettre aux représentants des associations de contribuer à l'évaluation du 2^{ème} atelier, organisé sous forme de sessions à distance, le formateur a

organisé à la fin des quatre sessions pour chaque groupe séance plénière où la parole est donnée aux participants pour exprimer leur avis sur l'organisation en générale, les objectifs et les sujets traités, le déroulement des séances et la qualité de la participation.

Les membres des 6 groupes constitués au niveau des 3 zones d'intervention ont participé à distance aux quatre sessions. Ce qui constitue un indicateur de l'intérêt porté par les associations au thème de cet atelier.

Les participants ont considéré que l'atelier a bien répondu à leurs attentes. Concernant le contenu des séances, ils des participants considèrent que les séances ont abordé toutes les questions en relation avec le thème de l'atelier et en conformité avec les résultats affichés au lancement des sessions. Certains considèrent que les notions de base, notamment le cadre juridique et réglementaire, doivent être traités de manière plus détaillée. D'autres participants ont proposé d'étudier comment programmer des séances pratiques à distance pour travailler sur un exemple concret pour élaborer un scénario pédagogique, et s'initier aux technique d'animation.

Le temps limité réservé aux sessions à distance et les problèmes techniques de connexion ont été évoqués comme des contraintes.

Les participants considèrent que l'encadrement a contribué à la participation et l'échange des idées et des expériences des participants. Certains intervenant ont considéré que le problème de la stabilité de la connexion qui oblige certains de quitter le salon vocal de temps en temps n'a pas permis une participation effective de tous les participants, dont certains se sont montrés frustrés en s'exprimant sur le contexte d'organisation.

A cet effet, il a été suggéré de chercher une autre option de communication ou garantir que les conditions de connexion et de travail à distance, soient réunies pour tous les participants, pour renforcer les acquis de la formation par l'accompagnement des associations dans le processus d'identification des actions de sensibilisation à partir de leur plan annuel, élaborer leurs fiches technique et scénarios pédagogiques, suivant les thèmes et les groupes cibles.

Notons que certains participants ont considéré que ce changement de contexte a constitué pour eux une incitation pour adopter de nouveaux outils de travail (travail à distance) même avec la contrainte de connexion et de l'indisponibilité des supports de communication à distance. Ils considèrent ce changement bénéfique car ils ont pu expérimenter une nouvelle approche d'action, qui mérite

d'être maîtrisée, tout en veillant à la recherche des moyens et équipements nécessaires pour assurer la continuité de la contribution des organisations de la société civile.

ANNEXE 1 : Participants à l'atelier (voir liste par zone d'intervention)

ANNEXE 2 : Agenda des quatre sessions

ANNEXE 3 : Supports de la formation (guide participant + PPT)

ANNEXE 4 : Photos des sessions à distance